

POUR NOUS JOINDRE

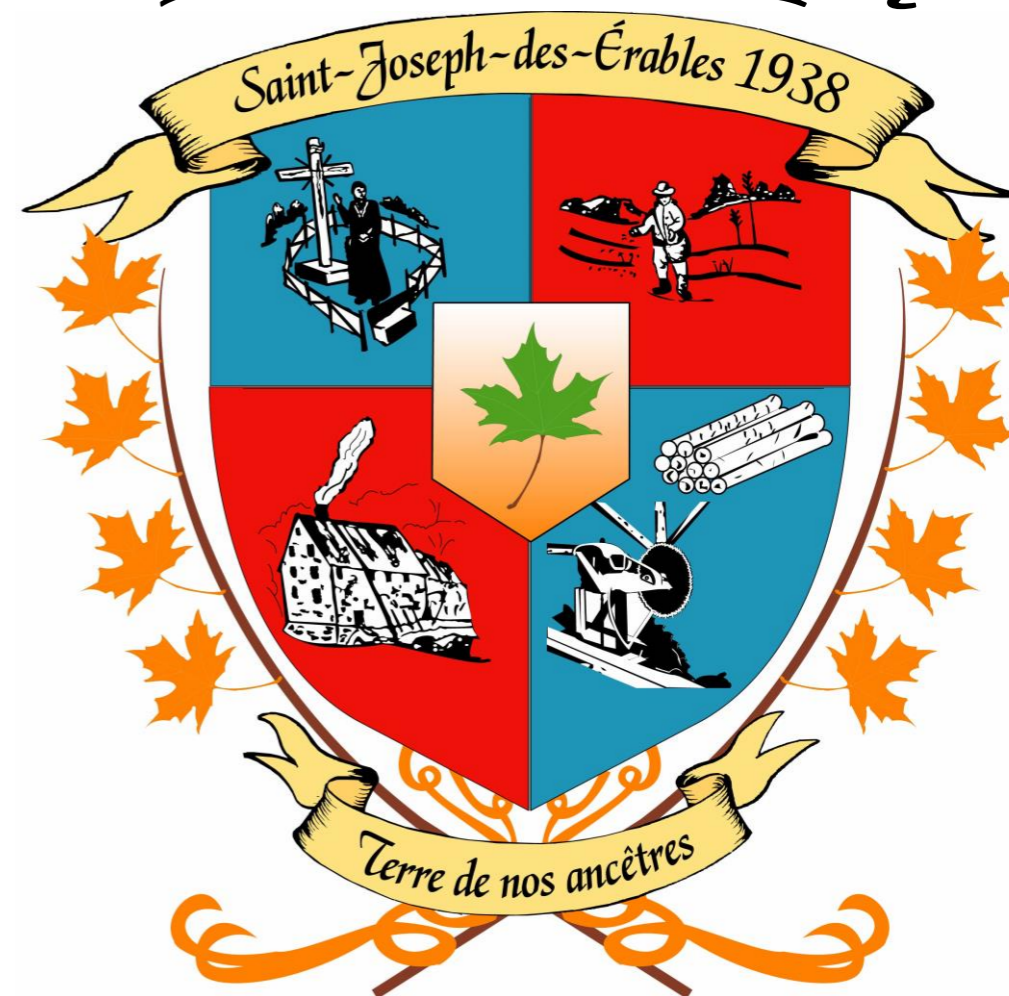
DIRECTRICE MUNICIPALE :

Sophie Fortier 418-397-4772
Télécopieur 418-397-1555
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com
Site internet.....www.stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 32, numéro 5, septembre 2018

Bulletin municipal



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0
www.stjosephdeserables.com
Rédaction : Sophie Fortier

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Parfois la vie nous joue de mauvais tours, le 23 août restera marqué dans le cœur de plusieurs d'entre nous comme une journée qui nous rappelle que chaque jour mérite d'être vécu de la meilleure façon possible en tous points. Tout le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter nos plus sincères condoléances à la famille et amis éprouvés par le départ de madame Mélanie Jacques. Elle a été notre directrice générale de 2007 à 2014 et notre conseillère municipale depuis 2017. Nous gardons le souvenir de Mélanie comme une femme grandement impliquée socialement.



Jeannot Roy, maire

Au revoir!



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance du 4 septembre 2018, le Conseil a adopté le règlement no 226-18 RELATIF AUX ALARMES INCENDIE NON FONDÉES.

Le présent règlement a pour objectif de prévoir les conditions d'applications et les frais d'intervention lors d'alarmes incendie non fondées.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce douzième jour du mois de septembre 2018.


Sophie Fortier, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ordures ménagères

À partir du 10 septembre, la cueillette des ordures ménagères se fera à toutes les deux semaines. Consultez votre calendrier de cueillette.

Permis système d'alarme

Suite à l'adoption du règlement numéro 226-18 relatif aux alarmes incendie non fondées, vous devrez vous procurer un permis, au coût de 10 \$, auprès de monsieur Alain Busque pour l'installation d'un système d'alarme.

Social des Joséabliens

Dimanche, le 14 octobre prochain se déroulera le social annuel des Joséabliens à la salle du Journal. C'est avec un immense plaisir que le comité organisateur vous invite à vous joindre à nous pour l'occasion. Les billets sont présentement en vente au bureau municipal au (418) 397-4772, sur notre page Facebook ou auprès de madame Marie-Josée Mathieu au 418-397-8440. Vous pouvez effectuer le paiement de vos billets par Accès D en incluant votre numéro de matricule lors de votre paiement. Par la suite, communiquez avec le bureau municipal ou sur la messagerie de notre page Facebook pour confirmer votre transaction. Nous vous attendons en grand nombre!

Poste de déneigeur

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables est présentement à la recherche d'un chauffeur de camion pour la saison de déneigement 2018-2019.

Pour occuper ce poste, vous devez posséder un permis de conduire avec la classe 3.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le bureau municipal par téléphone au 418-397-4772 ou par courriel municipalite@stjosephdeserables.com.

Chorale Chante La Joie

Vous avez un talent artistique amateur (chanteur, danseur, musicien, magicien etc) ? Nous la belle équipe du Gala Musical 2019 produit par Chante La Joie vous offrons la possibilité de vivre une expérience unique très enrichissante! Participer à un spectacle tout étant bien entouré et supporté par une équipe de musiciens et techniciens professionnels! Alors, si cela vous intéresse empresses-vous de communiquez avec nous! Nous sommes en période de recrutement pour accueillir de nouveaux talents régionaux pour ainsi produire notre cinquième merveilleux Gala 2019! Voici nos coordonnées : Carole Vaillancourt 418-397-6797 Dany Labbé 418-397-6668

Programme Rénorégion

Ce programme a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeures que présente leur résidence. Vous pouvez bénéficier du programme si :

- Vous êtes propriétaire-occupant d'un logement qui est situé sur un territoire admissible et qui présente une ou des défauts majeures ;
- Le revenu annuel de votre ménage ne dépasse pas le revenu maximal admissible, lequel varie selon la région où vous habitez et la taille de votre ménage.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la MRC Robert-Cliche au 418-774-9828.

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mardi 2 octobre à 19 h 00.



DIMANCHE
14 OCTOBRE 2018
à 10h30 à la salle du Journal

***** Paiement *****
Vous pouvez effectuer le
paiement de vos
billets par AccèsD.

Venez
vous amuser
avec nous!!!

Social familial des
JOSÉRABLIENS

**** Brunch à volonté ****

**** Une belle occasion de
socialiser avec votre voisinage**

**** Un rendez-vous à ne pas manquer ****

**** Activités pour les enfants ****

11 ans et + : 10 \$ / 6 à 10 ans : 5 \$

Billets en vente au bureau municipal, sur notre page Facebook et auprès de madame Marie-Josée Mathieu au 418-397-8440.